



Toutes les rubriques



Protection des données

Se former, sensibiliser

Formation

Protection des données personnelles  
- accès réservé aux CorSPD

▶ **ANF : La protection des données  
personnelles dans les projets de  
recherche**

Temps de travail

Missions

Services RH

Sélection professionnelle

Mobilité

Congés

Outils informatiques

Outils de communication

Espaces CORE

"Comité d'entreprise" - CAES

[Découvrir le cnrs.fr](#)


Accueil > Protection des données > Se former, sensibiliser > Formation > ANF : La protection des données personnelles dans le

# ANF : La protection des données personnelles dans les projets de recherche

## PROGRAMME

Recherche et accompagnement de la Recherche

### Action Nationale de Formation

#### La protection des données personnelles dans les projets de recherche

**1, 5 journée de formation**

**14 et 15 septembre 2021**

**pour les personnels des délégations  
et des unités ayant désigné la DPD du CNRS**

**Date limite d'inscription :**

**3 septembre 2021**

**PUBLIC :** Formation réservée aux chercheurs, doctorants, ingénieurs et techniciens impliqués dans les projets de recherche travaillant dans une unité ayant désigné la déléguée à la protection des données du CNRS comme déléguée de leur unité.

#### Objectifs de la Formation :

- Comprendre les enjeux de la protection des données à caractère personnel dans le cadre des projets de recherche,
- Acquérir la connaissance des principes généraux à respecter, des outils et des experts mis à disposition par le CNRS et de la méthodologie à mettre en œuvre pour assurer la conformité des traitements de données avec la réglementation,
- Pratiquer en atelier sur des cas concrets représentatifs des situations réelles rencontrées par les participants.

#### CONTENU :

### 1ère journée : Les principes fondamentaux

- **Règlementation :** Qu'est-ce que le RGPD ? Qui est responsable de quoi ?
- **Les données :** Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ? un traitement ? Pour quelle raison ai-je besoin de collecter des données ? Est-ce que l'on peut collecter n'importe quelle donnée ? D'où viennent-elles et ai-je le droit de collecter toutes les données qui sont accessibles ?

A+

Prograi  
des don

Fiche d'i

Comment les collecter ? Comment les traiter ? Combien de temps les conserver ? Peut-on les réutiliser ? Les croiser ? Y a-t-il une limite au nombre de données collectées ?

- **Les catégories de données** : Quelles sont les différents types de données et quelles sont pour chacun les limites à leur utilisation ? Comment collecter et traiter des données particulières souvent interdites de collecte ?
- **La sécurisation des données** : quels sont les principes et techniques à connaître et à mettre en œuvre ? Que faire quand des données personnelles sont compromises suite à un incident de sécurité ?
- **Les droits des personnes dont on collecte les données** : Est-ce que l'on doit informer ces personnes et comment ? Doit-on demander leur consentement ? Que faire s'ils demandent l'accès à leurs données ou veulent les modifier ? Qu'est-ce qu'une analyse de risque sur la vie privée ? Comment la faire ?
- **L'organisation de la protection des données au CNRS** : Comment être aidé et accompagné par les experts du CNRS ? Quelles sont les méthodes et procédures à appliquer ?

## 2ème journée (matinée) : Les ateliers pratiques

Les cas étudiés permettront d'appliquer les principes de la première journée et de préciser les procédures spécifiques aux données particulières dans deux ateliers de 15 personnes chacun.

Chaque atelier pourra travailler sur une ou plusieurs des thématiques suivantes en fonction des souhaits et des profils des participants (Sciences du vivant, SHS, Pluridisciplinaire) :

1. Traitements de recherche dans le domaine de la santé
2. Traitements de recherche en SHS dans le domaine de la santé
3. Collecte de données par le chercheur en SHS
4. Recherche en informatique

### INTERVENANTS

Gaëlle Bujan, déléguée à la protection des données du CNRS (DPD) - Emilie Masson, juriste du service Protection des données (SPD) - Kevin Geiger, adjoint au délégué régional de la DR10, correspondant du SPD - Marc Herrmann, RSI de la DR10, correspondant du SPD

### LIEU DE FORMATION :

- STRASBOURG

### DUREE : 1,5 jours

- 14 septembre : 9h30-17h30
- 15 septembre : 9h00-14h00

### INSCRIPTION VIA FORMULAIRE à télécharger ICI :

 [Fiche\\_inscription\\_ANF\\_RGPD\\_STRASBOURG.docx](#)

Pour plus de renseignement contacter directement le service protection des données :

- [dpd.demandes@cnrs.fr](mailto:dpd.demandes@cnrs.fr)
- **03.83.85.64.26**
- **Date limite d'inscription : 3 septembre 2021**
- **Les convocations seront envoyées au fur et à mesure de la validation des inscriptions et au plus tard le 10 septembre**
- **Télécharger le programme**

 [Programme\\_ANF\\_RGPD\\_Strasbourg.docx](#)

Nombre de participants limité à 30 personnes

Frais pédagogiques, pauses et deux déjeuners pris en charge sur le budget de l'ANF

Frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par l'unité ou la délégation de rattachement de l'unité (à voir avec le service formation de la DR concernée)

Protection des données

Se former, sensibiliser

Dernière mise à jour le 31/05/2021